

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2011

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE EN OUTRE-MER - (n° 3084)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Letchimy**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« Si elles »,

les mots :

« S'ils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination rédactionnelle.